Les "archives orales" rôle et statut



Type de saisine : Saisine gouvernementale
Type de texte : Avis
Traité par : Section du Cadre de vie

Adopté le : 10/01/2001
Mandature : 1999-2004

Rapporteur :

Elgey Georgette

Télécharger le texte

PRÉSENTATION
Qu'appelle-t'on "archives orales" ? Comment connaître pleinement l'histoire du temps présent sans recueillir les témoignages oraux des acteurs ayant vécu ou participé à ces événements ? Pour que ces témoignages au même titre que les archives traditionnelles, avec lesquelles ils doivent être recoupés, puissent être utilisés par les chercheurs ou les simples citoyens, il convient de les doter d'un statut juridique, d'en fixer les conditions techniques et scientifiques de collecte, de conservation, de consultation...
Descripteur Eurovoc :
archives, histoire, législation, témoignage, collecte de données, France

© - copyright CESE - Novembre 2026